



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 10 avril 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	57

Date de convocation

4 avril 2024

**Finances – Compte
administratif 2023 – Budget
principal**

**N° de la délibération
2024-159**

Secrétaire de séance :

Laëtitia BOURJAT

Le 10 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Charles Trénet à Tain l'Hermitage sous la présidence du 1^{er} Vice-président Monsieur Xavier ANGELI.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Chantal BUSCHE, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Denis DEROUX, Mmes Amandine DEYGAS, Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, M. Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, M. Emmanuel GUIRON, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Mme Stéphanie NOUGUIER, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Mme Michèle VICTORY, MM. Roger VOSSIER, Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Paul BARBARY (pouvoir à M. Bruno FAURE), Mme Véronique BLAISE (pouvoir à M. Michel BRUNET), M. David BONNET (pouvoir à M. Patrick CETTIER), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Yann EYSSAUTIER (pouvoir à M. Jean-Louis MORIN), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), M. Pierre GUICHARD (pouvoir à Mme Michèle VICTORY), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Amandine DEYGAS), Mme Marie-Claude LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à M. Laurent BARRUYER), M. Jean-Michel MONTAGNE (représenté par sa suppléante Mme Chantal BUSCHE), Mme Agnès OREVE (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (pouvoir à sa suppléante Céline BELLE), M. Bruno SENECLAUZE (pouvoir à Mme Annie GUIBERT), M. Jean-Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Mélanie DONGEY, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Sandrine PEREIRA, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN. Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les documents communiqués aux Conseillers d'Agglomération à l'appui de la convocation et de la note de synthèse et la présentation par le Vice-président en charge des Finances du compte administratif du Budget principal 2023 de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo lequel peut se résumer ainsi :

Budget principal

Vote section d'exploitation

		Budget total 2023	CA 2023
011	charges générales	9 132 844,00 €	8 403 358,87 €
012	charges salariales	12 544 403,23 €	12 452 410,07 €
014	reversement d'impôts	11 249 732,00 €	11 239 675,46 €
66	charges financières	442 646,00 €	425 426,83 €
65	autres charges de gestion	8 554 743,79 €	7 239 529,58 €
67	charges exceptionnelles	40 500,00 €	16 563,40 €
68	provisions réglementaires	5 000,00 €	1 351,38 €
022	dépenses imprévues	681 955,38 €	0,00 €
023	virement section d'investissement	4 865 539,52 €	0,00 €
042	dotations aux amortissements	1 403 895,00 €	1 204 328,22 €
Total dépenses		48 921 258,92 €	40 982 643,81 €

13	atténuation de charges	200 000,00 €	256 983,60 €
70	produits des services	5 878 033,07 €	5 841 245,45 €
73	impôts et taxes	30 144 388,00 €	30 910 554,64 €
74	dotations, sub, participations	7 495 890,41 €	8 191 455,87 €
75	autres produits de gestion	488 896,88 €	503 070,15 €
76	produits financiers	3,06 €	19,86 €
77	produits exceptionnels	20 127,90 €	159 772,39 €
002	excédent d'exploitation reporté	4 434 739,60 €	0,00 €
042	opération d'ordres	259 180,00 €	4 755,00 €
Total recettes		48 921 258,92 €	45 867 856,96 €

Résultat de clôture exercice 2023		4 885 213,15 €
--	--	-----------------------

Vote section d'investissement

		Budget total 2023	CA 2023	RAR 2023
001	résultat reporté	752 896,42 €		
040	amortissements	259 180,00 €	4 755,00 €	
16	capital des emprunts	1 542 528,00 €	1 537 245,16 €	
20	immobilisations incorporelles	1 037 303,20 €	352 008,55 €	449 498,64 €
204	subvention d'équipement	6 816 577,88 €	6 022 322,43 €	650 952,98 €
21	immobilisations corporelles	2 285 614,89 €	1 320 901,13 €	377 777,90 €
23	immobilisations en cours	8 971 201,13 €	5 128 669,18 €	3 057 439,24 €
26	participations financières	6 000,00 €	6 000,00 €	
041	opé patrimoniales	1 099 222,00 €	1 016 522,42 €	
45	travaux pour compte de tiers	0,00 €		
Total dépenses		22 770 523,52 €	15 388 423,87 €	4 535 668,76 €
			19 924 092,63 €	

021	virement de la section d'expl.	4 865 539,52 €		
024	cessions	5 500,00 €		
10	dotations, fonds divers	3 621 556,12 €	2 392 594,94 €	
13	subvention	4 874 859,82 €	1 655 715,41 €	3 373 805,00 €
16	emprunt	6 899 951,06 €	7 376 890,00 €	1 500 090,00 €
040	amortissements	1 403 895,00 €	1 204 328,22 €	
041	opé patrimoniales	1 099 222,00 €	1 016 522,42 €	
45	travaux pour compte de tiers	0,00 €		
Total recettes		22 770 523,52 €	13 646 050,99 €	4 873 895,00 €
			18 519 945,99 €	

*

-1 404 146,64 €

Considérant l'avis du Conseil des Maires du 3 avril 2024 ;

Le Président ne prend pas part au vote, il quitte la salle.

Après en avoir délibéré à :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- APPROUVE le Compte administratif 2023 du Budget principal ;
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 10 avril 2024.